



## Traité Demai

### Michna 5 - Chapitre 3

הנותן לפגדקית,  
מעשר את שהוא נותן לה ואת שהוא נוטל ממנה,  
מפני שהשודה לחלף.  
אמר רבי יוסי:  
אין אנו אחראין לרמאין;  
אינו מעשר אלא מה שהוא נוטל ממנה בלבד.

Celui qui donne à une aubergiste prélèvera la dîme sur ce qu'il lui remet et sur ce qu'il reçoit d'elle car elle est soupçonnée d'échanger les produits. Rabbi Yossé dit : on ne saurait être responsable des trompeurs, il ne prélèvera donc la dîme que sur ce qu'il reçoit d'elle.



### A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)